

## ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 853 647 et 1 853 649 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels sont les premiers visés par le projet Griffintown de la firme Devimco et portent les numéros civiques suivants :

- 115, rue Young - 1095, rue Smith

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi des permis demandés doit faire connaître par écrit, son opposition motivée à madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement substitut, 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, H4C 2K4, <u>au plus tard, dans les dix jours</u> de la publication du présent avis.

Soyez avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le 8 septembre 2010, au Centre culturel Georges-Vanier, 2450, rue Workman à 21h afin d'étudier les demandes comme suit :

115, rue Young1095, rue Smith

Soyez de plus avisé, que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition sera précédé d'une **séance d'information** concernant l'évolution du dossier Griffintown, projet de la firme Devimco, au même endroit. à compter de 19h.

**DONNÉ** à Montréal, ce 26 août 2010

Diane Garand Secrétaire d'arrondissement substitut

Informations: 514 872-1950